

TERMES DE RÉFÉRENCE DU STAGE

L'ICCRROM (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels) est une organisation intergouvernementale dont le siège est à Rome, en Italie. Fondé par l'UNESCO en 1956, c'est la seule institution du genre ayant un mandat international pour promouvoir et améliorer la conservation de tous les types de patrimoine culturel par la formation, l'information, la recherche, la coopération et la sensibilisation.

Le programme de stages a été lancé en 2002 pour répondre au nombre croissant de jeunes professionnels qui cherchent à se familiariser avec les activités d'une organisation intergouvernementale s'occupant spécifiquement des divers aspects du patrimoine culturel. Depuis lors, plus de 150 stagiaires provenant d'un tiers de nos 137 États membres ont effectué un stage et ont bénéficié de l'occasion unique d'interagir avec le personnel, les chercheurs et les professionnels du patrimoine sur des sujets qui les intéressent.

PROGRAMME / DOMAINE PRIORITAIRE / SERVICE : COMMUNICATIONS

Pages web: <https://www.iccrom.org/fr/news-events/news> <https://www.iccrom.org/fr/node/1132>
<https://www.iccrom.org/fr/resources/multimedia/videos>
<https://www.iccrom.org/fr/resources/multimedia/eneews>
<https://www.iccrom.org/fr/resources/publications>
<https://www.iccrom.org/fr/propos/lorganisation/rapports-annuels>

Sous la supervision d'un membre du personnel, le stagiaire est appelé à apporter une assistance visant à améliorer les activités générales du Programme/Projet/Service choisi. Plus précisément, le stagiaire devra :

1. Apporter un soutien à la communication par la rédaction de communiqués de presse, d'articles pour la page web, de même que du contenu pour les réseaux sociaux.
2. Faire des recherches et assister dans le développement de stratégies de communication.
3. Collaborer à la création de matériel promotionnel.
4. Assister le personnel sur divers projets technologiques visant à améliorer l'accès à la richesse des ressources documentaires de l'ICCRROM.
5. Assister, lorsque nécessaire, à la mise à jour du site web.
6. Effectuer d'autres tâches selon les besoins.

Veillez noter que les termes de référence ci-dessus sont uniquement indicatifs du type de tâches qui pourraient être confiées au stagiaire. Elles sont susceptibles d'être modifiées ou pourraient rester inchangées selon les besoins du Programme/Projet/Service au moment du stage.